

Pour l'accessibilité à des formations de qualité

Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la qualité,
l'accessibilité et le financement des universités

Université de Montréal

Le 4 février 2004

Pour l'accessibilité à des formations de qualité

Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la qualité,
l'accessibilité et le financement des universités

Université de Montréal

Le 4 février 2004

Dans les sociétés contemporaines, les universités jouent un rôle irremplaçable : elles contribuent au progrès des connaissances et forment une main-d'œuvre hautement qualifiée. Elles répondent ainsi au besoin strict d'assurer le développement social, économique et culturel des populations concernées. Cela vaut particulièrement pour le Québec qui se situe dans un contexte de globalisation des échanges et de concurrence internationale de plus en plus marquée. Le positionnement du Québec en Amérique du Nord et dans le monde dépend au premier chef de sa capacité de promouvoir l'excellence et l'innovation dans tous les volets de l'activité publique et de former ses citoyens de façon à leur permettre d'atteindre au bien-être et à la prospérité. La réalisation de cet objectif dépend en grande partie de la santé, du dynamisme et de l'efficacité d'universités répondant aux standards de qualité qui prévalent dans les institutions comparables en Amérique du Nord et dans le monde.

Au moment où elle commémore son 125^e anniversaire, l'Université de Montréal estime avoir relevé de prodigieux défis de transformation au cours de son histoire. Les transformations qu'elle a opérées, correspondaient à des phases majeures de développement du Québec contemporain. Avec ses écoles affiliées, l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, elle constitue l'un des instruments de progrès dont la société québécoise s'est dotée. Elle a contribué et contribue d'exceptionnelle façon au développement des connaissances dans tous les domaines d'expertise universitaire. Elle a formé des générations de professionnels qui ont servi et servent les intérêts de la société québécoise dans un effort unique de promotion collective. La communauté universitaire qu'elle représente entend poursuivre son développement au service du Québec, si les moyens requis lui en sont fournis.

Malgré les efforts qu'elle a déployés et l'excellence de ses réalisations, le bilan qu'elle dresse de sa situation actuelle révèle la fragilité de ses acquis, les risques de dégradation de ses activités d'enseignement et de recherche et l'écart grandissant des ressources dont elle dispose pour accomplir sa mission et assurer sa position concurrentielle en regard de ses comparables canadiens et internationaux.

L'Université de Montréal se réjouit que la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités lui fournisse l'occasion de contribuer à éclairer les problématiques sur lesquelles elle est consultée et d'illustrer sa position sur les enjeux de développement qui la concernent. Elle endosse tout particulièrement la volonté de la Commission de fonder ses analyses sur l'évaluation comparative de la situation des divers types d'universités au Québec et ailleurs au Canada. On ne saurait en effet traiter adéquatement de la qualité, de l'accessibilité et du financement des établissements québécois d'enseignement universitaire sans considérer le contexte d'interrelation et de concurrence externe qui en détermine le fonctionnement et la valeur.

Les enjeux de la qualité

Carences et fragilité

Dans son document de consultation, la Commission parlementaire relève que « *même avec des ressources qu'elles jugent [...] insuffisantes, les universités québécoises obtiennent des succès tout à fait remarquables* » (p. 1).

Il est vrai qu'aujourd'hui l'Université de Montréal avec ses écoles affiliées, l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, peut afficher une performance enviable dans les divers volets de sa mission. Elle constitue un complexe universitaire de calibre mondial couvrant tous les secteurs professionnels et disciplinaires. Avec près de 56 000 étudiants, elle occupe le deuxième rang des universités canadiennes en importance après l'Université de Toronto. Accueillant un nombre toujours croissant d'étudiants, elle décerne, chaque année, près de 13 000 diplômes, dont 3 000 aux 2^e et 3^e cycles.

Grande université de recherche, elle constitue un outil majeur de développement pour le Québec. Avec 383 millions de dollars de fonds de recherche (subventions et contrats) en 2001-2002, elle représentait avec l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, 9,2 % de l'effort de recherche universitaire au Canada et 35,4 % de celui de la recherche universitaire au Québec, ce qui la place respectivement au deuxième et au premier rang. Par ailleurs, un quart des recherches qu'elle réalise s'effectue en partenariat avec le secteur privé, ce qui constitue l'un des taux les plus élevés en Amérique du Nord.

Dans la période 2000-2003, grâce au réinvestissement consenti par le gouvernement du Québec, l'Université de Montréal a pu partiellement compenser certaines des conséquences les plus désastreuses de l'attrition majeure qu'elle avait subie dans son financement et dans ses divers volets d'activités au cours de la décennie 1990. Cette opération de relance a produit de notables résultats, si l'on considère du moins l'état de carence auquel il fallait remédier :

- accroissement en quantité et en qualité des effectifs étudiants aux divers cycles;
- innovation en matière de programmes d'études;
- amélioration des environnements de formation avec incidence positive sur la persévérance et la diplomation;
- augmentation considérable des bourses accordées aux étudiants de maîtrise et de doctorat;
- amorce d'une mise à niveau des ressources des bibliothèques;
- accélération de l'orientation internationale;

- développement sans précédent des activités de recherche, notamment dans le cadre de projets majeurs;
- recrutement de professeurs-chercheurs de calibre international dans un contexte hautement concurrentiel;
- effort exceptionnel de mise à niveau des équipements informatiques et des infrastructures matérielles, ainsi que d'ajout et d'aménagement d'espaces.

Or les effets positifs, mais éminemment fragiles de cette relance se dissiperont comme feu de paille si l'on ne parvient pas à éliminer les causes plus profondes d'attrition de la qualité. Liées au sous-financement chronique, ces causes sapent la capacité d'une grande université de recherche telle que l'Université de Montréal d'affronter la concurrence des institutions comparables à l'échelle canadienne et internationale et, partant, de fournir au Québec les ressources humaines de première qualité dont il a besoin pour réussir le passage à l'économie du savoir.

Le déclin de la qualité

L'étude réalisée en 2003 conjointement par la CREPUQ et le ministère de l'Éducation sur le financement comparatif des universités québécoises révèle le décalage accentué qui s'est produit entre les ressources des universités québécoises et celles des universités des autres provinces de 1995-1996 à 2002-2003. La considération de ce paramètre oblige au constat d'un déficit massif de ressources : si l'on projette le sous-financement annuel moyen durant ces années, soit 322 M\$, pour couvrir la période 1994-1995 à 2003-2004, l'écart cumulatif affectant les universités québécoises s'élève en effet à 2,9 milliards de dollars. La faible amélioration relative des trois dernières années, due notamment au réinvestissement gouvernemental, ne saurait compenser l'écart qui s'est produit et dont on peut escompter qu'il s'accroîtra derechef, et bien davantage, si rien n'est fait maintenant pour le résorber. Malgré tous les succès que l'on peut comptabiliser à l'actif des universités québécoises, un tel déficit de ressources se traduira nécessairement en perte de qualité relative.

Ainsi, pour l'Université de Montréal, les réalisations des dernières années qui ont coûté tant d'efforts et qui se sont accomplies dans le sens souhaité pour la société québécoise n'ont pu empêcher la situation relative de l'institution de se dégrader de plus belle par rapport à celle de ses comparables hors du Québec. Dans la mesure où les établissements auxquels se réfèrent les comparaisons de cet ordre ont connu, dans le même temps, des évolutions nettement plus favorables, l'effet des développements récents esquissés, pour l'Université de Montréal, une tendance notable au déclin de qualité selon une pluralité de paramètres.

Les enjeux de la qualité sont en effet de taille. Ils concernent au premier chef les programmes d'études offerts, leur comparabilité par rapport aux meilleurs programmes analogues des institutions hors du Québec, les ressources professorales et enseignantes de haut niveau qui leur sont consacrées, les pratiques d'encadrement, les environnements d'apprentissage qui les soutiennent, les ressources documentaires et les moyens technologiques, notamment informa-

tiques, qu'ils requièrent, aujourd'hui plus que jamais, la reconnaissance dont ils jouissent sur le marché national et international de l'emploi en raison de l'excellence des étudiants formés.

Ces enjeux concernent de même façon les activités de recherche universitaire, dont le lien est indissociable avec les formations offertes, notamment aux cycles supérieurs. Le niveau de ces activités dépend particulièrement de la reconnaissance dont bénéficient les professeurs-chercheurs auprès de leurs pairs pour leurs travaux, de l'intégration des étudiants et des stagiaires postdoctoraux à des milieux de recherche dynamiques, de la présence du personnel de recherche, de la disponibilité des infrastructures, des équipements et des espaces, ainsi que de l'accès aux ressources financières appropriées.

L'une des variables clés dans la partie qui se joue présentement à l'échelle des grandes universités de recherche consiste dans le recrutement d'une relève professorale suffisante en nombre et de qualité supérieure. Cette opération est d'autant plus coûteuse et ardue que de très nombreux postes sont et seront à pourvoir dans l'avenir prévisible, et que la concurrence se fait de plus en plus pressante pour le recrutement des meilleurs candidats à l'échelle internationale. À titre illustratif, de septembre 1999 à septembre 2003, l'Université de Montréal a recruté 453 professeurs, dont les deux tiers sur des postes devenus vacants et un tiers sur des postes nouvellement créés. Or, cet effort exceptionnel ne comble pas tous les besoins, tant s'en faut, et la poursuite de l'opération requiert des financements adéquats qui ne sont pas au rendez-vous, sans compter que les besoins non satisfaits sont également considérables dans les autres catégories de personnel enseignant, chargés de cours, chargés de formation pratique, etc.

À lui seul, ce défi suffirait à mettre en évidence des exigences majeures de financement, mais la pression s'intensifie sur les ressources actuelles en personnel administratif et de soutien, si l'on prend en compte l'accroissement notable des effectifs étudiants à tous les cycles, la nécessité de performance accrue en recherche, les exigences de renforcement des environnements de haut niveau pour la formation, notamment aux cycles supérieurs, le besoin corrélatif d'accroître les collections et les services offerts par les bibliothèques, l'impératif des développements technologiques, de la modernisation des équipements et de l'expansion des espaces.

La tendance au déclin de la qualité relative que l'Université de Montréal diagnostique sur le terrain de la concurrence universitaire est tout le contraire d'une fiction rhétorique. Elle se manifeste clairement à travers les nombreux processus d'évaluation externe auxquels l'institution soumet ses unités d'enseignement et de recherche. Dans le cadre de la politique d'évaluation dont l'Université s'est dotée, l'ensemble des activités et des ressources des facultés et des départements est périodiquement scruté sur une base de comparaison avec des unités analogues dans les grandes universités de recherche canadiennes et étrangères et fait l'objet de rapports circonstanciés d'experts internationaux. En outre, en raison de sa forte concentration en programmes de formation professionnelle, l'Université de Montréal reçoit la visite de très nombreux comités d'agrément qui statuent sur les conditions d'accréditation des formations et des diplômes. Toute cette expertise déployée fournit une représentation précise et détaillée de la pénurie de ressources et de la fragilité des acquis, et suggère une remise en cause toujours possible des formations accréditées, remise en cause qui entraînerait de forts préjudices pour l'ensemble de la société québécoise.

Le sous-financement reconnu

L'étude réalisée par la CREPUQ et le ministère de l'Éducation sur le financement comparatif des universités québécoises établissait le manque à gagner des universités québécoises par rapport à leurs homologues du reste du Canada à 375 M\$ en 2002-2003, pour un effet cumulatif de sous-financement sur dix ans (de 1994-1995 à 2003-2004) estimé, comme nous l'avons signalé, à 2,9 milliards de dollars.

Une telle analyse appliquée au complexe universitaire que forment l'Université de Montréal, l'École Polytechnique et HEC Montréal permet d'inférer la nécessité d'un réinvestissement annuel minimal de 90 M\$ pour les trois établissements, de 70 M\$ pour la seule Université de Montréal, afin de rétablir dans ces établissements des conditions leur assurant un positionnement concurrentiel. Et encore : cette mise à niveau sur le flux n'assurerait aucunement la mise à niveau en principe requise pour compenser, même partiellement, le sous-financement cumulatif d'une décennie, estimé minimalement à 700 M\$ pour l'Université de Montréal et ses écoles affiliées et à 540 M\$ pour l'Université de Montréal seule. D'où l'ampleur du véritable rattrapage à opérer, qui ne pourrait se réaliser sans grever une part substantielle du réinvestissement annuel par ailleurs requis.

Si les conditions du sous-financement désormais chronique ne sont pas contrées, l'Université de Montréal manquera des ressources nécessaires pour soutenir la concurrence externe qui s'impose en matière d'offres de formation et de milieux de recherche de pointe et elle devra prévoir un fort déclin de qualité relative en raison de l'extrême fragilité de ses acquis récents. Quant à la régression qui est inscrite dans la tendance actuelle, elle aurait toute chance de s'accomplir à un rythme accéléré, restreignant de dramatique façon la capacité de l'Université de Montréal de jouer le rôle essentiel et irremplaçable qui est le sien dans le développement des connaissances et des expertises, ainsi que dans la formation de cette relève de haut niveau dont la société québécoise a absolument besoin.

Les enjeux de l'accessibilité

L'accessibilité à des programmes et à un encadrement de qualité

Certes, l'accessibilité des étudiants aux programmes universitaires peut se mesurer en termes démographiques suivant la portion des classes d'âge qui poursuit sa formation à ce niveau et qui y obtient diplômes et certification professionnelle. De ce strict point de vue quantitatif, l'Université de Montréal constate que l'accessibilité aux études universitaires se révèle proportionnellement plus élevée dans des systèmes canadiens et nord-américains où le niveau de financement est supérieur et où la répartition des coûts de formation entre gouvernement, étudiants, revenus de dotation, etc., est différente de celle qui prévaut au Québec.

Mais la notion d'accessibilité à laquelle l'Université de Montréal accorde toute son attention lie la considération des nombres d'étudiants impliqués à la qualité des formations offertes et à la valeur des diplômes décernés dans un marché où la reconnaissance dépend d'instances externes autant, sinon plus, que d'instances internes à la société québécoise. Or, les universités de recherche comparables à la nôtre, dans des systèmes où l'accessibilité démographique est par ailleurs plus forte, possèdent un avantage différentiel significatif selon les principaux paramètres caractérisant la qualité des activités universitaires.

L'Université de Montréal souhaite donc que le gouvernement du Québec examine avec toute l'attention requise les diverses formules possibles qui faciliteraient l'accessibilité des étudiants à des établissements universitaires dotés des ressources requises pour qu'ils assument leurs missions respectives au plus haut niveau de qualité possible.

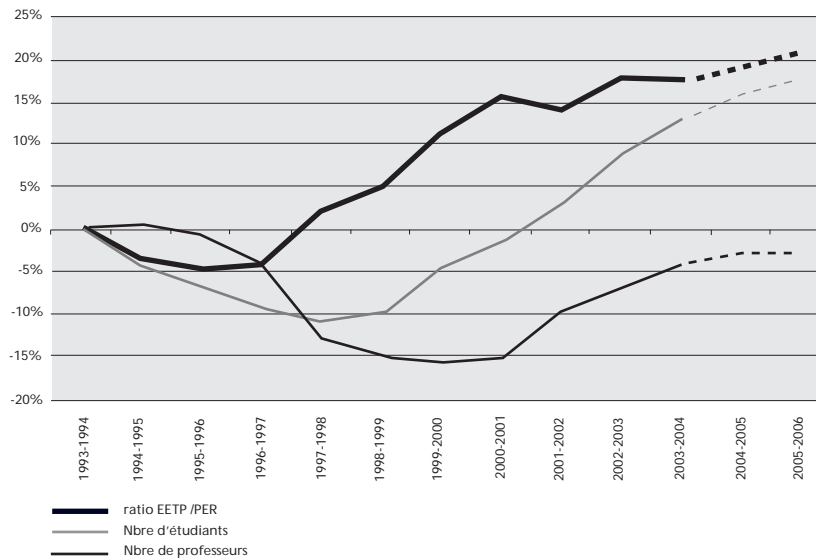
L'accessibilité aux études doit s'analyser en fonction de l'accessibilité aux emplois, aux professions et aux carrières, laquelle constitue la finalité concrète du cheminement des étudiants de l'admission à l'université jusqu'à l'obtention des diplômes. Cette accessibilité est directement fonction de la qualité et de la pertinence des formations offertes aux étudiants dans une université telle que l'Université de Montréal.

Certaines données résument assez bien l'aggravation de la situation que vit l'Université de Montréal du fait du sous-financement actuel, aggravation qui affecte au premier chef l'accessibilité à une formation de qualité. Outre les données proprement internes à l'institution, les comparaisons sur lesquelles la présente analyse s'appuie, proviennent du Programme d'échange de données dont le Regroupement des dix principales universités de recherche canadiennes (G10) s'est doté sur une base de validation officielle¹.

¹ Appartiennent à ce Regroupement les universités suivantes : l'Université de Colombie-Britannique, l'Université d'Alberta, l'Université Western Ontario, l'Université de Waterloo, l'Université McMaster, l'Université de Toronto, l'Université Queen's, l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université Laval.

Tableau 1

Évolution du nombre d'étudiants (EETP), de professeurs (PER) et du ratio EETP /PER
Écart relatif par rapport à 1993-1994



Source : Université de Montréal

De 1998-1999 à 2003-2004, le nombre des étudiants en équivalence temps plein à l'Université de Montréal est passé de 23 812 à 30 209, ce qui représente une augmentation de 27 %. Or, dans le même temps, malgré un effort majeur de recrutement, les effectifs en personnel enseignant régulier n'ont crû que de 13 %. Depuis 1996-1997, le ratio étudiants-professeur est passé de 17 à 21. Illustrant une diminution significative du soutien et de l'encadrement offerts aux étudiants, cette situation, déjà fort préoccupante, ne peut que se détériorer encore dans la période à venir, alors que les effectifs étudiants continueront de croître dans une certaine mesure, notamment aux cycles supérieurs, et que le nombre de professeurs devrait plafonner. Les effets du sous-financement sont particulièrement néfastes pour l'Université de Montréal, s'agissant de l'accessibilité aux programmes de qualité qu'elle se doit d'offrir dans un contexte de vive concurrence externe.

Ainsi, notre Faculté de droit, la plus importante au Québec, a-t-elle à la fois comme caractéristiques d'avoir la plus forte intensité de recherche au Canada et d'avoir l'activité de formation la plus considérable aux cycles supérieurs, mais d'être négativement décalée de ses comparables canadiens pour le coût de la formation par étudiant en équivalence temps plein, pour le ratio d'encadrement des étudiants, ainsi que pour les ressources en personnel. Ce décalage ne pourra que s'accroître si, comme il est prévisible, les facultés homologues connaissent dans les années à venir une augmentation significative de leurs revenus.

Tableau 2

Facultés de droit
Universités du G10 comportant une faculté de droit
Divers indicateurs – 2002-2003

Universités	A	B	C	moyenne	D	E	F	UdeM
Coût de formation / étudiant eetp pondéré	\$10 992	\$10 195	\$8 002	\$7 811	\$7 485	\$6 751	\$5 925	\$5 328
Étudiants eetp pondérés / professeur régulier	15.1	14.5	20.2	20.2	18.3	22.2	23.2	27.1
Dépenses de recherche / professeur et chercheur	\$51 737	\$2 561	\$6 651	\$28 134	\$53 867	\$15 225	\$8 344	\$58 554
Salaire du PNER / Étudiant eetp	\$3 551	\$1 175	\$963	\$1 349	\$777	\$1 432	\$708	\$838
% étudiants de 2 ^e et 3 ^e cycles	13.00%	0.00%	6.40%	11.20%	2.80%	23.70%	9.80%	22.40%

Source : G10DE – Divisional Data, 2002-2003. Données préliminaires

Si l'on voulait caractériser de même la situation de nos unités de lettres et de sciences humaines, de sciences sociales, de sciences, de sciences de l'éducation, d'aménagement et de musique par rapport aux unités comparables des grandes universités de recherche canadiennes, le constat général ressortirait d'une intensité de recherche de niveau supérieur, d'effectifs d'étudiants nettement plus considérables aux cycles supérieurs et de conditions d'encadrement et de financement insuffisantes compte tenu de ces caractéristiques spécifiques. Cette disparité par rapport aux comparables canadiens reflète un déficit de ressources, auquel jusqu'à présent, il a été possible de faire face grâce à une performance remarquable et à divers aménagements palliatifs. Toutefois, cette situation difficile, si elle perdure, ne pourra engendrer, à terme, qu'une détérioration irrémédiable de la qualité relative des formations, alors qu'elle demeurera un handicap majeur pour les facultés et programmes du domaine des sciences humaines et sociales soumis à l'agrément auprès d'instances nationales et internationales.

L'accessibilité aux programmes des cycles supérieurs

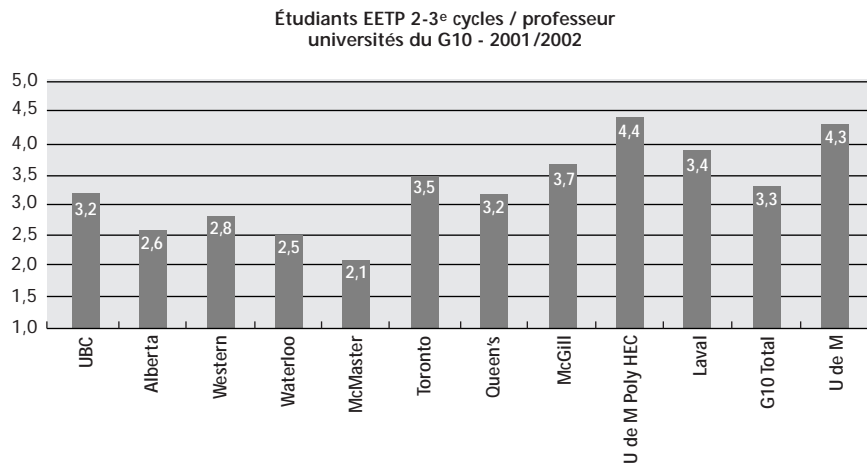
Dans cette perspective, l'on ne saurait sous-estimer la forte concentration d'activités que l'Université de Montréal assure aux cycles supérieurs dans les divers secteurs disciplinaires et pour laquelle elle joue un rôle prévalent au Québec. Elle dispense en effet 220 programmes de deuxième cycle et 71 programmes de doctorat. Par ailleurs, les stagiaires postdoctoraux qu'elle accueille étaient au nombre de 553 en 2001-2002, dernière année où des statistiques canadiennes sont disponibles; cet effectif nous situe, avec l'Université de Toronto, en première place parmi les universités canadiennes. Cette implication est d'importance stratégique pour assurer à la société québécoise, en quantité et en qualité, les expertises de haut niveau dont dépend sa prospérité future dans une économie du savoir globalisée.

Une telle offre de formation et d'encadrement suppose des investissements très considérables en vue d'en assurer la qualité à un niveau internationalement reconnu, qualité directement

reliée à l'ampleur et à l'excellence des activités de recherche réalisées à l'Université. La sanction de la qualité consiste dans la capacité d'attirer les meilleurs étudiants à partir d'un bassin de recrutement qui dépasse très largement les limites du Québec, de les soutenir dans leur cheminement par un encadrement adéquat et de les mener à l'obtention de diplômes bénéficiant d'une incontestable reconnaissance.

Il ressort clairement des données comparatives du Groupe des dix universités de recherche canadiennes (G10) que le ratio étudiants de 2^e et de 3^e cycles par professeur est plus lourd à l'Université de Montréal que dans toutes les autres universités de recherche, ce qui constitue un facteur *a priori* défavorable.

Tableau 3

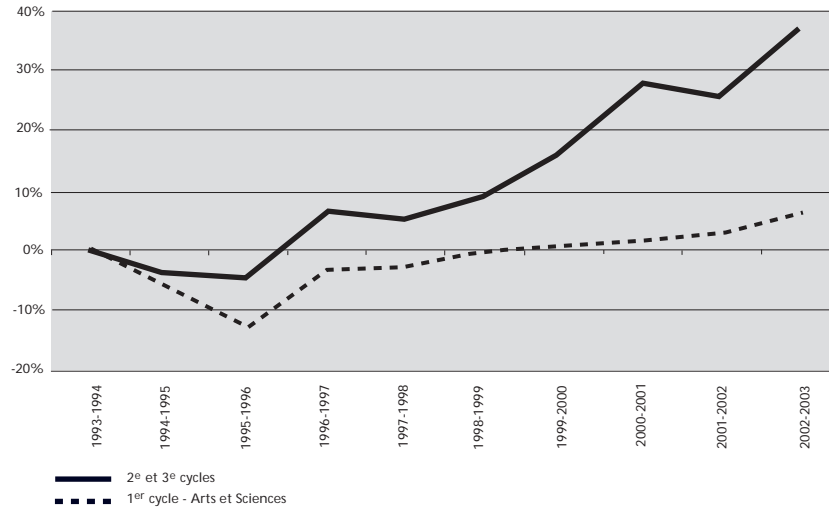


Source : Groupe des universités de recherche canadiennes (G10) – Presidents' Fact Book, 2001-2002

À l'Université de Montréal, l'évolution récente s'est entre autres caractérisée par un accroissement non négligeable de la taille des groupes-cours, notamment aux cycles supérieurs.

Tableau 4

Taille des groupes - écart relatif par rapport à 1993-1994



Source : Université de Montréal

Parmi les autres indicateurs auxquels il convient de se référer, figure le financement des étudiants des cycles supérieurs à partir d'une combinaison de sources : bourses des organismes subventionnaires, bourses internes à l'institution, assistanats d'enseignement, assistanats de recherche financés par les subventions des professeurs et des chercheurs, etc. Un effort intense a été consenti à l'Université de Montréal pour accroître les sommes consacrées à cette fonction d'encadrement en provenance des revenus institutionnels. Malheureusement, dans la compétition acharnée que se livrent les meilleures universités de recherche pour les candidats les plus talentueux, les montages que nous réalisons par rapport à ceux de nos comparables restent fonction de notre sous-financement relatif. Les offres que ces institutions sont en mesure de faire aux étudiants qu'elles souhaitent recruter, outre le fait de compenser des droits de scolarité plus élevés, s'avèrent notablement plus généreuses que celles de l'Université de Montréal. La tendance actuelle dans les universités canadiennes est de considérer comme norme minimale un soutien financier de l'ordre de 15 000 \$ par année, incluant les droits de scolarité, pour les étudiants de sciences humaines et sociales inscrits dans la filière recherche et de l'ordre de 20 000 \$ pour les étudiants des disciplines scientifiques. Grosso modo, les offres de l'Université de Montréal n'atteignent encore qu'environ les trois quarts de cette cible.

Un autre paramètre significatif de la qualité des formations offertes aux cycles supérieurs concerne le pouvoir d'attirer des étudiants étrangers d'excellent niveau. Actuellement, ce pourcentage est de 18,3 % à l'Université de Montréal stricto sensu pour l'ensemble des programmes de 2^e et de 3^e cycles et de 25,6 % pour ceux des secteurs scientifique et biomédical-santé. Si la croissance de cette portion de l'effectif étudiant ne représente pas un objectif en soi, l'institu-

tion doit néanmoins intensifier son pouvoir d'attraction au plan international de façon à recruter les meilleurs candidats en en diversifiant la provenance. Compte tenu des partenariats externes que requiert une économie orientée vers l'international, mais surtout des besoins de la société québécoise en main-d'œuvre hautement qualifiée dans un contexte d'évolution démographique peu favorable, il s'agit là d'un enjeu d'importance majeure pour lequel l'Université de Montréal doit mobiliser des ressources suffisantes.

L'accessibilité aux programmes du secteur biomédical-santé

Si l'Université de Montréal déploie ses programmes d'études dans tous les secteurs disciplinaires, elle détient une forte concentration d'unités œuvrant dans le vaste secteur biomédical-santé. Ainsi forme-t-elle au Québec :

- 34 % des médecins
- 53 % des pharmaciens
- 55 % des dentistes
- 60 % des infirmières
- 100 % des optométristes
- 100 % des médecins vétérinaires
- 50 % des diplômés dans les disciplines paramédicales

Ménager l'accessibilité des étudiants à des programmes de qualité dans ce secteur représente des contraintes particulières. Il s'agit en effet d'un secteur où les coûts de formation sont particulièrement élevés. En outre, un grand nombre de programmes y sont soumis à des normes d'agrément exigeantes, édictées par les organismes autorisés au plan canadien ou nord-américain qui sanctionnent la comparabilité de la formation dispensée à l'échelle nationale et internationale. L'Université n'a d'autre choix que de se conformer à ces normes sous peine de perdre telle ou telle accréditation professionnelle ou de se voir soumise à des conditions impératives de correction afin de retrouver la pleine accréditation des programmes dans les unités concernées. Ce risque est toujours présent, comme en témoigne l'histoire récente de la Faculté de médecine vétérinaire, qui s'est vue contrainte à des réajustements majeurs pour lesquels l'Université a dû obtenir des financements gouvernementaux spéciaux.

Les coûts de formation dans le secteur médical méritent une attention particulière. Diverses études établissent qu'en Amérique du Nord le coût de formation – toutes composantes incluses – d'un étudiant inscrit à un programme de doctorat (MD) se situe entre 40 000\$ et 80 000\$ par année. Une analyse menée par un groupe d'étude de l'Université de Toronto² établit le coût de formation médicale MD à 45 000\$ par étudiant par année – celui des universités de Calgary et d'Alberta à 52 000\$. Nous ne disposons pas au Québec d'études de ce type. Toutefois, une comparaison entre les données d'inscriptions et des états financiers des facultés de médecine de Montréal et de Toronto, dont la taille, le profil et la programmation sont similaires comme l'illustre le tableau 5, conclut qu'à Toronto la dépense par étudiant est

² Hospital University Education Committee Educational Expenditure Report, 29 nov. 2002.

pratiquement une fois et demie celle observée à l'Université de Montréal. Même si l'écart constaté reflète pour chaque faculté l'ensemble des étudiants, et non uniquement ceux inscrits au doctorat en médecine (MD), il y a lieu de penser, compte tenu de la place des programmes de formation médicale, que le différentiel de coût de formation d'un médecin serait encore plus grand.

Tableau 5

Facultés de médecine
Montréal et Toronto
Coût annuel de formation par étudiant 2001-2002

	Montréal	Toronto
Budget	49 807 000\$	78 081 000\$
Étudiants inscrits	4158	4574
Étudiants MD	759	792
Dépenses par étudiant inscrit à la Faculté	11 978\$	17 071\$

Sources : Université de Montréal

De même façon, le tableau suivant permet de comparer les dépenses par étudiant en équivalence temps plein dans les programmes de médecine dentaire et de pharmacie respectivement à l'Université de Montréal et à l'Université de Toronto.

Tableau 6

Dépenses par étudiant ETP
Divers programmes des sciences de la santé – UoM et Toronto

2001-2002	Toronto	Montréal
Médecine dentaire	46 582\$	23 853\$
Pharmacie	11 166\$	7 058\$

Source : Université de Montréal

À l'évidence, la situation actuelle du financement dans tout le secteur biomédical-santé risque de déclencher, à très brève échéance, une crise de reconnaissance des formations que l'Université de Montréal offre avec une densité et une intensité sans équivalent au Québec. Il est notoire que l'Université a dû pratiquer, à divers degrés, une forte péréquation interne de

ses ressources budgétaires (les dépenses dépassant en moyenne les revenus de quelque 15 %) pour assurer aux programmes du secteur biomédical-santé des conditions susceptibles de satisfaire de façon minimale les attentes de la société et les exigences des agréments professionnels en matière de formation. Dans le contexte actuel, une telle péréquation apparaît insoutenable à terme, notamment pour les unités des autres secteurs en raison de la forte intensité de formation professionnelle, de formation de cycles supérieurs et d'activités de recherche qui les caractérisent aussi, et pour les services de soutien à l'enseignement et à la recherche dont les ressources s'en trouvent diminuées.

Les enjeux cruciaux du financement : quelques exemples

La relève professorale

Le sous-financement d'une université comme l'Université de Montréal par rapport à ses comparables canadiens risque d'entraîner le déclin de la qualité relative des formations qu'elle offre et des activités de recherche qu'elle accomplit. L'institution est engagée dans un renouvellement majeur de son corps professoral : elle devrait envisager un accroissement de son personnel enseignant régulier d'au moins 280 postes de professeur de plus que la cible actuelle au cours des trois prochaines années, afin d'assurer un encadrement de ses étudiants comparable à celui qui prévaut dans les universités de recherche des autres provinces. Or, elle ne peut envisager pour l'heure qu'un plafonnement de cet effectif, voire un ralentissement du recrutement, aggravant ainsi la pression sur les professeurs en poste. En outre, l'institution, en raison de son intensité exceptionnelle en recherche et de ses responsabilités dans la formation professionnelle de haut niveau, se doit de recruter la relève dans un créneau de compétence élevée. Elle est alors en concurrence pour les meilleurs candidats avec des institutions qui ont les moyens d'assurer des conditions de travail plus avantageuses à leurs professeurs et de leur offrir des modalités d'installation plus intéressantes, notamment en ce qui concerne les environnements de recherche.

Quel que soit l'attrait de la région montréalaise comme milieu de vie, la relève professorale d'aujourd'hui possède les atouts de la mobilité et de la reconnaissance internationale et elle examinera de plus en plus les avantages comparatifs de carrière dans les principales universités de recherche avant de s'engager. Outre les contraintes qu'elle subit quant au nombre de postes de professeurs et aux normes d'encadrement, l'Université de Montréal est menacée de perdre ses meilleurs éléments, en même temps qu'elle risque de ne pouvoir recruter les futurs artisans de son développement en enseignement et en recherche. Au fil du temps, la société québécoise perdrait alors l'une de ses principales ressources de progrès social, scientifique et technologique. Comme l'Université de Montréal et ses écoles affiliées, l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, reçoivent actuellement plus de 35 % de l'ensemble des subventions et contrats de recherche universitaire au Québec, l'attrition de ce potentiel aurait des conséquences majeures pour l'avenir.

Les nouveaux créneaux de formation et de recherche

Dans le contexte contemporain, une grande université de recherche doit se positionner par des offres de formation, notamment aux cycles supérieurs, qui se situent dans des secteurs de pointe, à la charnière des disciplines, où des environnements de recherche de calibre mondial assurent une qualité exceptionnelle d'encadrement. Ce type de réalisations devient de plus en plus hors de portée, dans le contexte de sous-financement que nous connaissons, en raison des ressources particulières en personnel enseignant spécialisé et en personnel de soutien et d'encadrement que requièrent de tels programmes, sans compter le personnel technique, les espaces, les infrastructures matérielles et les équipements de pointe sans lesquels de tels environnements de recherche ne sauraient se constituer. En contrepartie, les chercheurs concernés par

ces développements se voient offrir des conditions d'exercice et des milieux de recherche exceptionnels dans les meilleures universités.

L'Université de Montréal et ses écoles affiliées, l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, se sont ainsi fortement impliquées dans un complexe multidisciplinaire de recherche consacré à la recherche de pointe en nanotechnologie, biotechnologie, aéronautique, aérospatiale et matériaux nouveaux. Hébergeant ce complexe, le Pavillon J.-Armand Bombardier accueillera bientôt quelque 700 professeurs, chercheurs et étudiants aux cycles supérieurs.

Autre exemple : l'Université de Montréal excelle dans le domaine de l'immunovirologie et elle constitue la tête du Réseau CANVAC, un réseau de centres d'excellence en vaccins et immunothérapies. L'Université a corrélativement décidé de confirmer sa présence dans le domaine du cancer par une stratégie de renforcement liant l'immunologie et les recherches sur le cancer. En complément du Pavillon Jean-Coutu destiné à loger les activités en forte expansion de la Faculté de pharmacie et à répondre ainsi aux besoins du Québec en pharmaciens, l'Université construit le Pavillon Marcelle-Coutu pour y loger l'Institut de recherche en immunovirologie et en cancérologie (IRIC). L'IRIC a pour mission de développer des activités de recherche au plus haut niveau d'excellence, de contribuer à l'avancement des connaissances fondamentales et appliquées en immunovirologie, en oncologie et en immunothérapie. L'IRIC sera de ce fait un lieu d'accueil, d'encadrement et de formation de premier ordre pour un effectif important d'étudiants aux cycles supérieurs et de chercheurs et stagiaires postdoctoraux.

Si l'Université de Montréal s'est dotée de tels centres d'excellence dans la période récente, elle s'est aussi fortement investie dans la création de programmes d'études novateurs, par exemple en bio-informatique et en statistique sociale, et elle ouvre actuellement de nouveaux chantiers, par exemple en nanoscience, en biologie des systèmes, en développement durable et environnement, pour n'en citer que quelques-uns. Il lui sera toutefois de plus en plus difficile de soutenir la qualité et l'efficacité de ces centres de recherche majeurs et des programmes de formation qui leur sont associés dans un état de sous-financement chronique. L'Université se verra empêchée de soutenir adéquatement de tels projets prioritaires au-delà du stade d'émergence. Et elle n'aura d'autre choix que de renoncer, sans ressources suffisantes, à s'engager dans d'autres projets de même nature, alors même qu'il s'agit précisément de programmes indispensables à la constitution des expertises de pointe que le Québec requiert et requerra dans l'avenir proche.

À titre d'illustration des implications du sous-financement pour des projets de cet ordre, les nouveaux espaces qui s'ajoutent au parc immobilier de l'Université de Montréal comportent des constructions destinées à des fonctions de recherche intensément instrumentées, sans lesquelles de tels développements ne pourraient avoir lieu. Pour ces constructions dont le financement initial provient en grande partie d'autres sources, le Ministère a estimé sa contribution selon une valeur inférieure de plus du tiers au coût réel de construction et il a fixé sa contribution effective à une fraction du montant qu'aurait justifié son estimation. Ainsi en est-il du calcul des subventions d'entretien où il prend en compte des normes trois fois inférieures

à celles de l'industrie. Ainsi en est-il aussi du calcul des subventions qu'il accorde pour les coûts d'opération, une fois les constructions terminées. L'Université de Montréal n'a d'autre choix que de consacrer des sommes considérables de son budget de fonctionnement aux dépenses d'entretien et aux dépenses d'opération de ces espaces. À l'échelle du campus, les contraintes de cet ordre ont créé un problème majeur de sous-financement et d'entretien différé dont la solution requerrait des centaines de millions de dollars.

Les bibliothèques

Les bibliothèques constituent une infrastructure essentielle des grandes universités de recherche. Sans la richesse de leurs collections, les ressources dont elles disposent et les services qu'elles assument, elles ne sauraient soutenir de façon adéquate les programmes d'études et les activités de recherche. Il s'agit là d'un enjeu considérable pour la communauté universitaire desservie, mais aussi d'un paramètre de comparaison de tout premier ordre lorsqu'on vise à reconnaître la qualité respective des universités en concurrence. Il ressort des indicateurs clés de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC/CARL) au plan national et de l'Association of Research Library (ARL) au plan nord-américain que l'Université de Montréal est fort loin d'occuper la place qui lui reviendrait normalement, compte tenu de sa mission, de l'intensité de son implication aux études supérieures et en recherche et du nombre de ses professeurs, de ses chercheurs et de ses étudiants.

À l'échelle canadienne, les données relatives aux universités de recherche du G10 indiquent la position peu avantageuse que l'Université de Montréal (avec ses écoles affiliées comme sans celles-ci) occupe par rapport à ses comparables suivant les trois indicateurs que constituent le ratio du nombre d'ouvrages par étudiant en équivalence temps plein, le ratio des étudiants en équivalence temps plein par employé et le ratio des dépenses par étudiant en équivalence temps plein. Même en considérant l'Université de Toronto dans une catégorie à part, l'Université de Montréal se trouve nettement déclassée par rapport à l'Université de Colombie-Britannique et à l'Université d'Alberta qui constitueraient ses homologues à ce chapitre.³

Tableau 7

Les bibliothèques
Quelques universités de recherche canadiennes
Divers indicateurs – 2000/2001

	UBC	Alberta	Toronto	UdeM Poly HEC	G10Total	UdeM
Documents / étudiant eetp	318	331	314	129	252	158
Étudiants eetp / PNER	75	85	65	111	88	98
Dépenses / étudiant eetp	1 179\$	1 047\$	1 461\$	650\$	1 004\$	767\$

Source: G10 Presidents' Fact Book, 2000/2001

³ Non seulement, les revenus moindres des universités québécoises par rapport à leurs homologues du Canada se sont-ils répercutés sur le financement des bibliothèques, mais il est manifeste que la part du budget de fonctionnement que l'Université de Montréal a pu consacrer à ses bibliothèques durant les dix dernières années (en moyenne moins de 6 %) est moindre que ce que les principales universités de recherche du Canada leur ont consacré (en moyenne 8 %).

Dans un état chronique de sous-financement relatif, l'inflation du coût des périodiques scientifiques a entraîné l'Université de Montréal à effectuer des coupes dramatiques, année après année, dans son programme d'acquisition, notamment pour les monographies. Ainsi, avant le début de la décennie 1990, l'Université de Montréal acquérait plus de 30 000 monographies par année pour une activité de recherche et des effectifs étudiants nettement moindres que ceux d'aujourd'hui. Il importe de considérer que ce nombre aurait dû être haussé au fil du temps. Or, même en se référant au seul objectif de maintenir le niveau d'acquisition de la fin de la décennie 1980, le décalage qui s'est produit apparaît dramatique. L'effet cumulatif de la sous-dotation dans le budget d'acquisition des collections de 1993-1994 à 2001-2002 correspond à un déficit de plus de 115 000 monographies pour une valeur totale estimée de plus de 9 M\$. Ce déficit risque de se creuser encore de façon récurrente, si le sous-financement perdure.

En ce qui concerne les périodiques, les annulations ont été fort nombreuses dans les années 1990. La signature d'ententes globales entre les universités canadiennes et les grands fournisseurs internationaux a néanmoins permis de minimiser les coûts d'abonnement et de compenser partiellement les pertes par certains ajouts de titres. Les subventions accrues pour les frais indirects de la recherche auront contribué à réaliser cette opération, mais le résultat reste insuffisant, compte tenu des besoins et du positionnement visé d'une institution telle que l'Université de Montréal. Il est en particulier fort difficile actuellement de dégager les fonds nécessaires pour financer l'investissement documentaire dans les nouveaux domaines de formation et de recherche.

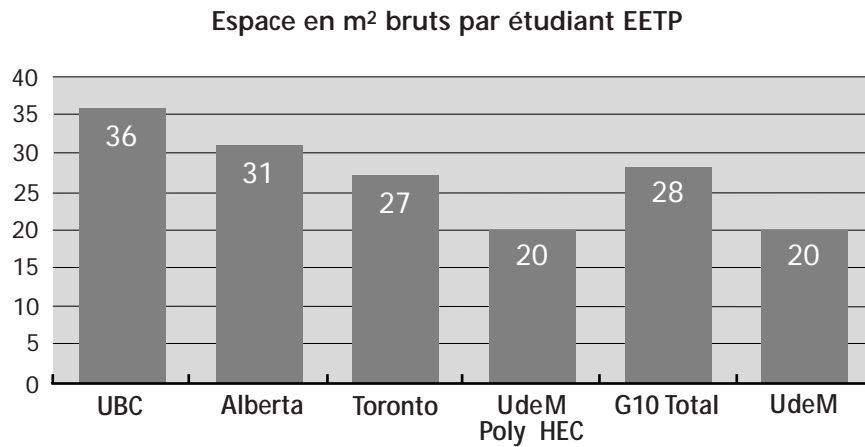
De façon globale par ailleurs, les normes de qualité qui s'imposent dans les bibliothèques des universités de recherche ailleurs au Canada impliquent une multiplication des services spécialisés et des équipements informatiques liés aux nouveaux modes de traitement de l'information. Les moyens financiers ne sont pas au rendez-vous pour réaliser cet objectif qui se situe au cœur des offres de formation à tous les cycles et répond aussi aux impératifs de développement de la recherche. Pour mettre les bibliothèques de l'Université de Montréal au niveau de leurs comparables canadiens, un réinvestissement massif s'impose, faute de quoi le déclassement radical, déjà illustré par les indicateurs courants, comme par les résultats annuels de l'enquête Maclean's, risque de se confirmer.

Les espaces et les infrastructures physiques d'enseignement et de recherche

L'Université de Montréal se démarque aussi au plan canadien, et ce bien malgré elle, par son manque d'espaces et l'insuffisance de ses infrastructures physiques d'enseignement et de recherche. Les données 2001-2002 relatives aux universités du G10 indiquent qu'elle possède le plus faible rapport des espaces (en mètres carrés bruts) au nombre d'étudiants en équivalence temps plein, soit 20 m² bruts par étudiant, la moyenne des universités canadiennes de recherche se situant à 28 m² bruts par étudiant. Si l'on considère que l'Université de Montréal comptait cette année-là 27 574 étudiants en équivalence plein temps, le déficit comparatif d'espaces s'élevait globalement à près de 221 000 m² bruts. Depuis lors, même si certaines constructions et acquisitions viennent s'ajouter au patrimoine immobilier de l'institution, la croissance considérable des effectifs étudiants (atteignant 30 209 étudiants en équivalence

plein temps en 2003-2004) et des autres paramètres d'activité contribuera à maintenir le déficit d'espace à un niveau intolérable.

Tableau 8



Source : Groupe des universités de recherche canadienne (G10) – Presidents' Fact Book, 2001-2002

Si la carence d'espaces et d'installations matérielles et technologiques adéquates, notamment en salles de cours dotées d'installations et d'équipements conformes aux nouveaux modes d'apprentissage, suscite une différenciation qualitative défavorable des conditions d'enseignement par rapport aux institutions comparables à l'échelle canadienne, les mêmes considérations valent pour les espaces de recherche. Dans ce cas, par-delà le manque chronique d'espaces, force est de constater que le financement des nouveaux espaces de recherche associés aux développements majeurs en cours, la prise en charge de l'entretien récurrent et des dépenses d'opération s'écartent des normes actuelles et des coûts réels observés.

Conclusion

Répondant à l'invitation de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités de lui communiquer ses analyses et ses recommandations, l'Université de Montréal tient à souligner la grande qualité du document de consultation et la pertinence des questions soulevées. La mission d'une université de recherche du calibre de celle que forme l'Université de Montréal avec l'École Polytechnique et HEC Montréal et l'importance cruciale qu'elle représente pour le développement du Québec, en contexte de globalisation et de prévalence des sociétés du savoir, s'y trouvent dûment illustrées.

Or, un sous-financement chronique de grande envergure sape la capacité de l'Université de Montréal de relever les défis que lui impose la concurrence des institutions comparables à l'échelle canadienne et internationale. Le risque est désormais pressant d'un déclin notable et rapide de la qualité relative de l'ensemble des activités d'enseignement et de recherche de l'institution et des fonctions de soutien qui s'y rattachent. En témoignent les évaluations statutaires des unités d'enseignement et de recherche, comme celles des comités d'agrément canadiens et nord-américains qui sanctionnent la qualité des nombreuses formations professionnelles offertes par l'Université. Pour l'Université de Montréal seule, le sous-financement cumulatif de la dernière décennie, selon les données de l'étude menée conjointement par la CREPUQ et le ministère de l'Éducation, s'élèverait à environ 540 M\$.

L'accessibilité aux études est fonction de la qualité et de la pertinence des formations offertes aux étudiants dans une université telle que l'Université de Montréal : ce sont, en effet, la qualité et la pertinence de ces formations qui déterminent l'accès aux emplois, aux professions et aux carrières. Or une pluralité de facteurs influent négativement sur ces déterminants, en particulier la détérioration inéluctable des ratios d'encadrement des étudiants par professeur.

L'Université de Montréal se caractérise entre autres par la forte concentration de ses activités d'enseignement aux cycles supérieurs, en relation directe avec l'intensité de ses activités de recherche. Le sous-financement s'y traduit, en particulier, par des modalités d'encadrement et de soutien financier des étudiants moins favorables que dans les principales universités de recherche ailleurs au Canada.

Dans le vaste secteur biomédical-santé, l'Université de Montréal a la charge de former, selon de très forts pourcentages, les futurs professionnels de haut niveau dont le Québec a besoin. Les coûts de formation dans ce secteur grèvent significativement les ressources de l'institution, mais les dépenses encourues sont loin de suffire à lui garantir une position concurrentielle : d'où une fragilisation importante des programmes qui pourrait défavoriser l'institution dans la compétition interuniversitaire et la mettre à risque auprès des comités d'agrément canadiens et nord-américains.

Afin d'illustrer les enjeux cruciaux du financement universitaire, l'Université de Montréal souligne l'obligation d'accroître significativement le nombre de professeurs et de recruter ceux-ci à un haut niveau de compétence afin de rencontrer les normes d'encadrement propres aux universités de recherche comparables.

De même, le développement d'environnements de recherche de calibre mondial et l'offre de formations aux cycles supérieures axées sur des domaines d'études et de recherche de pointe ne sauraient se réaliser sans l'investissement et le maintien de ressources considérables en personnels hautement qualifiés, en immobilisations, en équipements, comme en budgets d'opération, toutes ressources que les niveaux actuels de financement ne peuvent garantir.

Dans le cas des bibliothèques, infrastructure essentielle des grandes universités de recherche, la dernière décennie a engendré une situation de pénurie cumulative, malgré des efforts considérables déployés à l'encontre des attritions majeures subies dans les budgets d'acquisitions. Or, dans le même temps, en raison des nouveaux besoins de services spécialisés et d'infrastructures liés au traitement de l'information, les bibliothèques requièrent les moyens d'une transformation radicale conforme aux standards internationaux de qualité.

Enfin, la démonstration n'est plus à faire des carences graves d'espaces et d'infrastructures de soutien à l'enseignement et à la recherche qui entravent le développement de l'Université de Montréal dans sa volonté de maintenir la qualité et l'efficacité des activités qu'elle assume comme contribution essentielle à l'avenir de la société québécoise.

L'Université de Montréal souhaite donc que le gouvernement du Québec examine avec toute l'attention possible chacune des formules de financement propres à contrer le déficit de ressources qui sape la capacité des universités québécoises à relever les défis que leur impose la concurrence des institutions comparables à l'échelle canadienne et internationale. Seul l'apport d'un financement additionnel, quelle que soit la formule choisie, endiguera, à terme, le déclin notable et rapide de la qualité relative des activités d'enseignement et de recherche et garantira l'accès à l'université, gage pour la société québécoise du maintien de son positionnement à l'échelle de l'Amérique du Nord et dans le monde.